

Budget 2025 de la Ville de Chambéry

Investir pour l'avenir de la ville et de ses services publics



Édito du maire et du premier adjoint

148 M€ : investir pour l'avenir, assurer les services publics pour aujourd'hui

La Ville de Chambéry prépare l'avenir tout en répondant aux besoins quotidiens des habitants. Dans un contexte où les collectivités locales doivent faire face à des contraintes budgétaires toujours plus fortes, nous maintenons le cap d'une gestion rigoureuse et responsable, au service des Chambériennes et des Chambériens.

Le budget 2025 en est la traduction concrète. Il préserve nos grands engagements : **l'éducation, la transition écologique, la solidarité et le dynamisme associatif**. Nous poursuivons la rénovation énergétique de nos bâtiments publics et achevons les aménagements du groupe scolaire Vert Bois. Nous lançons cette année un ambitieux programme de rénovation de la galerie Eurêka pour soutenir la culture scientifique. Dans le même temps, nous renforçons notre soutien au secteur associatif.

D'ici la fin du mandat, nous aurons investi **près de 150 millions d'euros** pour l'avenir de notre ville - soit **50 millions d'euros de plus** que le mandat municipal précédent - tout en réduisant la dette de la collectivité. Cet effort inédit est le fruit d'une **gestion saine et maîtrisée**, alliée à une **ambition forte** pour Chambéry. Il a été rendu possible par la mobilisation de tous les financements disponibles, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux. Jamais notre ville n'avait bénéficié d'un tel niveau d'investissement, pour des projets structurants qui amélioreront durablement le quotidien des Chambériennes et des Chambériens.

Investir pour Chambéry, c'est aussi refuser l'immobilisme. La transformation de notre ville se poursuit avec l'aménagement des nouveaux quartiers, l'amélioration de notre patrimoine et le développement des espaces verts. Ces choix sont ceux d'une ville qui avance, qui innove et qui s'adapte aux défis de demain, en mettant par exemple à jour ses règles d'urbanisme ou bien par un dialogue renforcé avec les promoteurs et habitants, pour une densification heureuse et maîtrisée.

Chambéry se transforme également grâce à l'action des organismes liés à la mairie :

- **245 millions d'euros** seront investis par le délégataire de la Ville pour moderniser le réseau de chauffage urbain et accélérer la transition énergétique ;
- **110 millions d'euros ont été engagés par Cristal Habitat** entre 2021 et 2024 pour réhabiliter son parc de logements et accompagner la mutation de la ville ;
- **120 millions d'euros ont été mobilisés** par la Ville et ses partenaires pour le dynamisme du centre-ville, notamment en matière de commerces et d'habitat, **dans le cadre du programme Action cœur de ville**.

Le budget 2025 est un acte politique fort : dans un contexte inédit, il poursuit les efforts pour préparer le devenir de Chambéry tout en défendant les services publics du quotidien. Nous faisons le choix d'une ville durable, vivante et solidaire.

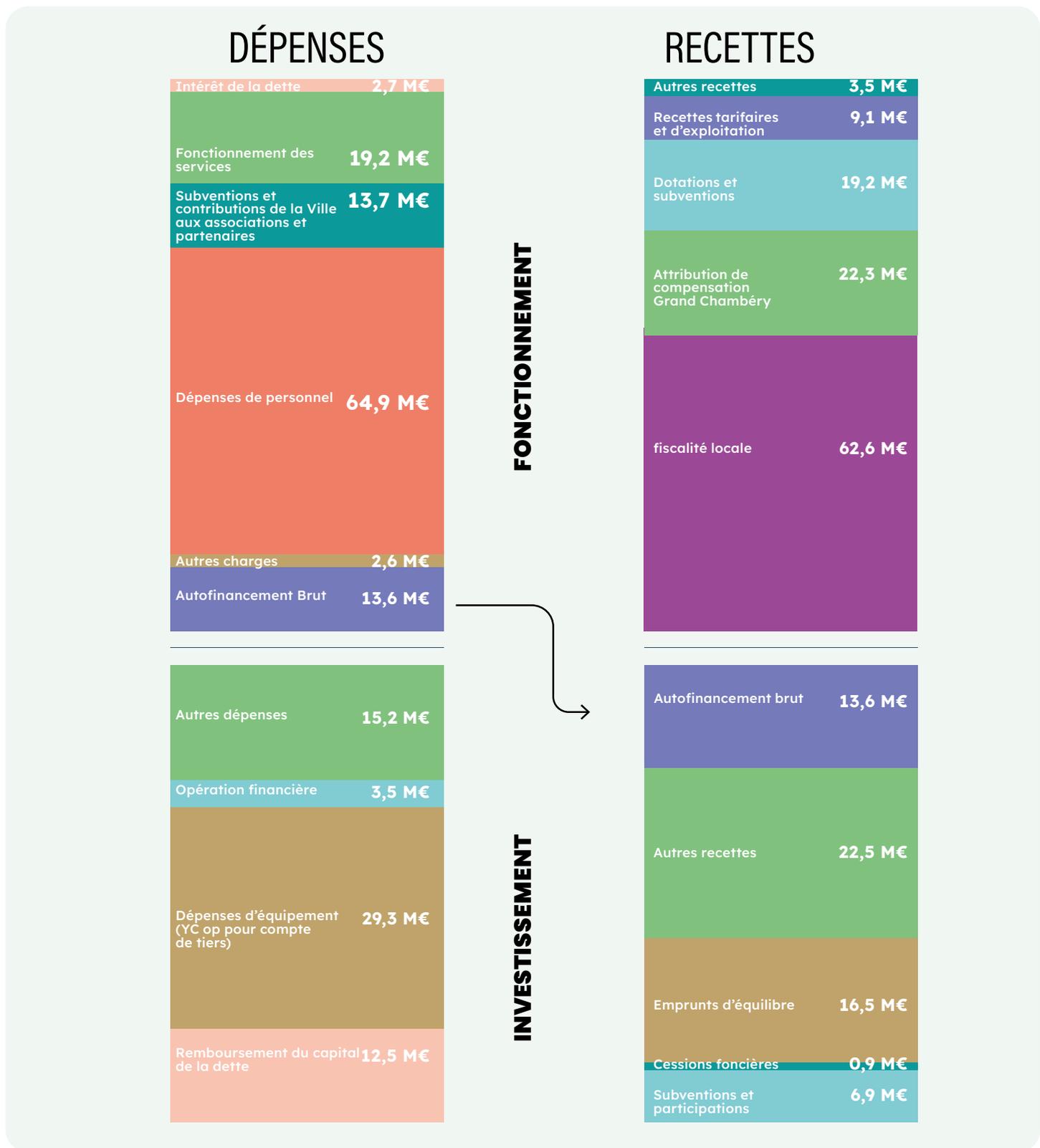


THIERRY REPENTIN
Maire de Chambéry



MARTIN NOBLECOURT
Premier adjoint chargé des ressources humaines,
des finances et de l'appui au pilotage

LES GRANDS ÉQUILIBRES DU BUDGET PREVISIONNEL 2025



Indicateurs par habitant

2025

Agir et investir au quotidien

1 665 € par an et par habitant*
de dépenses réelles de fonctionnement

La Ville de Chambéry dépense 1 665 euros par habitant pour les services publics chaque année : propreté urbaine, bibliothèques, subventions aux associations, espaces verts, animations scolaires etc. Un indicateur qui montre le haut niveau de service proposé et porté par la Ville.

**571 € par an et par habitant de dépenses
d'équipements bruts**

La Ville de Chambéry investit 571 euros par habitant pour entretenir et développer notre patrimoine commun : nouveau stade, entretien des écoles etc. Cet indicateur traduit un niveau d'investissement élevé. C'est donc au total 2236 euros par habitant que la Ville va dépenser en 2025 afin d'offrir les meilleurs services publics possible aux Chambériennes et aux Chambériens.

Les recettes fiscales : 74% des recettes de fonctionnement de la Ville

1 375 € par an et par habitant
le produit issu des impôts directs des Chambériens (habitants et entreprises chambériennes) de la fiscalité reversée et de la compensation de l'Etat

Les recettes fiscales représentent les 3/4 des recettes de fonctionnement de la Ville issues des produits de la taxe foncière, de la taxe d'habitation résiduelle (résidences secondaires) et de l'attribution de compensation versée par Grand Chambéry (issue de la contribution foncière des entreprises et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises). La fiscalité reste donc la principale source de financement des actions communales loin devant les concours de l'Etat et des partenaires.

Financer les investissements

**1 608 € par an et par habitant d'encours de
la dette**

Si l'endettement par habitant présente un niveau plus élevé à Chambéry que la moyenne de la strate, la capacité de remboursement de la Ville est suffisante. Dans le cadre d'une gestion saine et rigoureuse, cette situation permet à la fois de respecter une trajectoire de désendettement (réduction du stock à l'échelle du mandat) et de mobiliser chaque année une capacité d'emprunt nécessaire au financement des investissements.

**6,6 années : un ratio de désendettement
favorable**

Il faudrait 6,6 années à la collectivité pour rembourser l'ensemble de sa dette si elle y consacrait la totalité de son épargne brute. Ce ratio permet d'évaluer la soutenabilité de la dette des collectivités locales. Il doit rester en deçà de 10 à 12 ans. La situation de la Ville de Chambéry est donc satisfaisante.

Rappel : une exonération de taxe foncière pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie

Depuis 2023, les Chambériens peuvent solliciter une exonération de 50% de la part communale de la taxe foncière pendant 3 ans pour les propriétés construites avant 1989 ayant fait l'objet de travaux de rénovation visant à réduire les consommations d'énergie (isolation thermique, changement de système de chauffage, récupération d'eaux pluviales ...).

Évolution de la dette et investissement depuis le début du mandat

Encours de dette au 01/01 de l'année N



L'encours de la dette : une trajectoire maîtrisée

Ce graphique montre l'évolution de la dette de la Ville depuis le début du mandat. **La dette diminue**, passant de 111,9 M€ à 99,4 M€ entre 2020 et 2025, soit **12,4 M€ de baisse**. Cette trajectoire confirme la bonne santé financière de la collectivité : selon les principaux ratios utilisés dans le secteur public local, **Chambéry est dans une situation saine**, avec une capacité de désendettement largement sous les seuils d'alerte. Cette baisse de la dette permet de préserver des marges de manœuvre pour l'avenir.

Investissement depuis le début du mandat



Les dépenses d'investissement : un effort sans précédent

Ce second graphique illustre l'effort d'investissement réalisé par la Ville depuis 2020. Il témoigne d'une **volonté forte de préparer l'avenir**, avec des projets concrets : reconstruction de l'école Vert Bois, rénovation énergétique, aménagements urbains, reconstruction du Stade, nouveaux quartiers... **Près de 150 M€ auront été investis sur l'ensemble du mandat**, soit 50 M€ de plus que lors du mandat précédent. Une dynamique assumée, rendue possible par une gestion rigoureuse et par la mobilisation de cofinancements.

*Dépenses d'investissement non-réalisées, prévues en budget primitif 2025

VENTILATION DES DÉPENSES DE LA VILLE

CLASSÉES PAR CATÉGORIES DE POLITIQUE PUBLIQUE

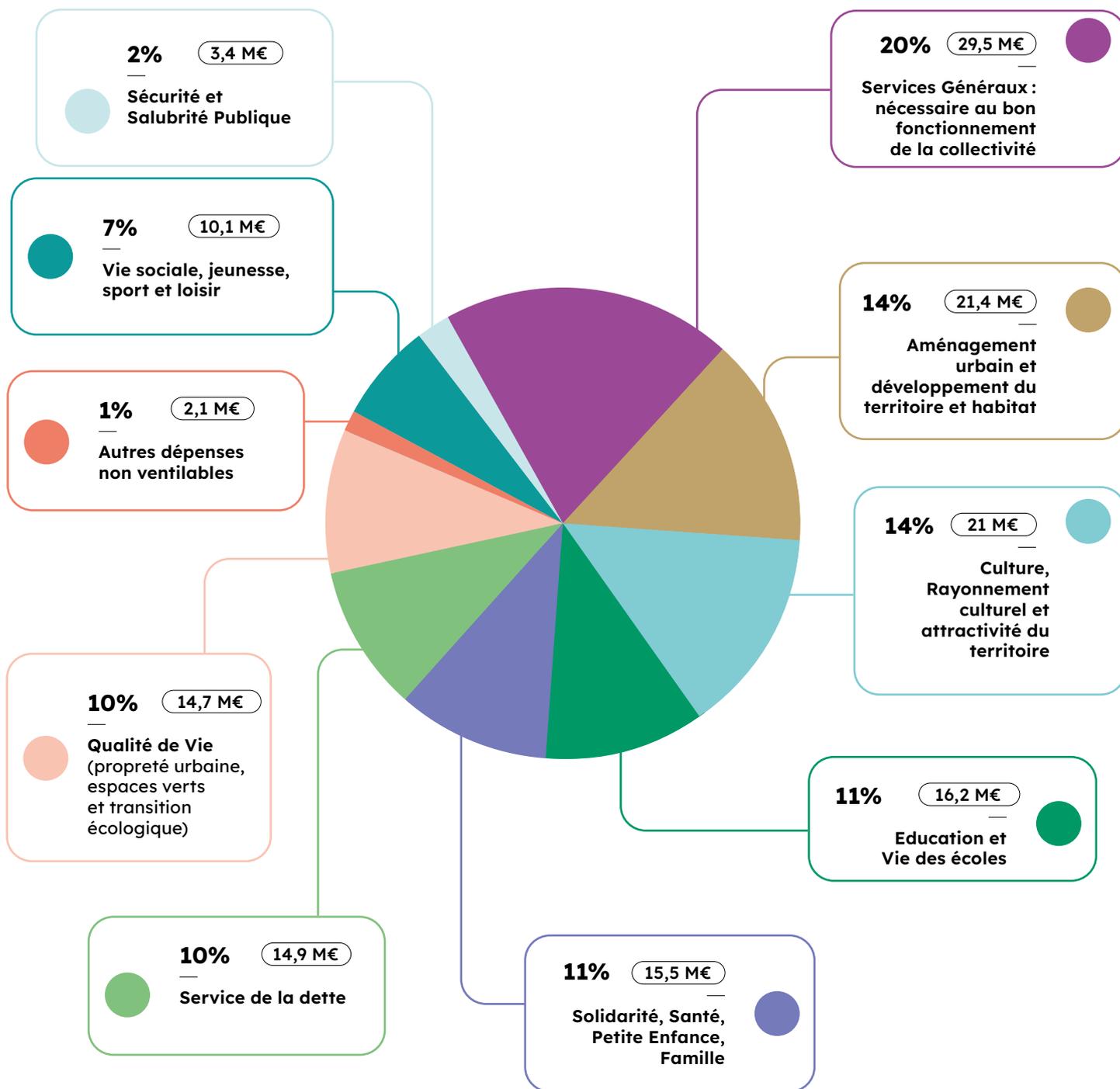


Illustration de la nomenclature budgétaire M57 qui définit les secteurs d'intervention des communes.

LE BUDGET 2025 EN QUELQUES ACTIONS ET PROJETS

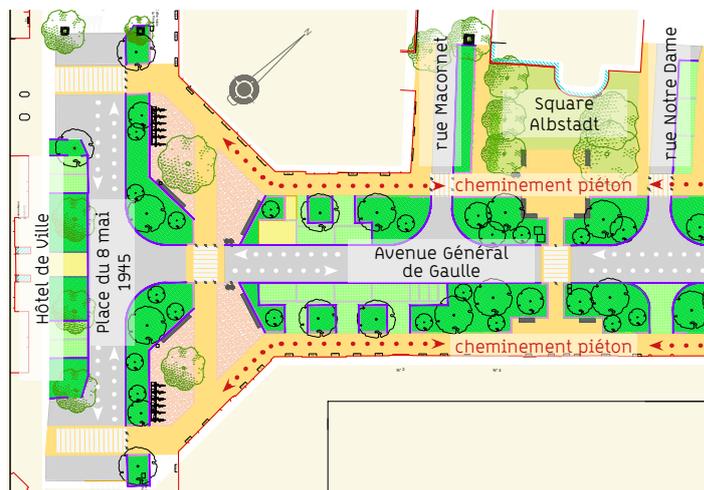
01

CONSTRUIRE ENSEMBLE LA VILLE DE DEMAIN :

Chambéry en transition

Réaménager les espaces publics du centre-ville

En 2025, le réaménagement du square de Lannoy de Bissy et du boulevard du Théâtre s'achève, laissant place à un grand espace végétalisé et arboré. Les travaux sur l'avenue du Général de Gaulle ont débuté en mars. Là encore, l'objectif est de favoriser les mobilités douces et la végétalisation des espaces. En 2025 s'engage aussi le réaménagement du haut de la rue de Boigne pour rendre son caractère piéton à cet espace.



Rénovation énergétique des bâtiments municipaux

La rénovation énergétique de notre patrimoine municipal, dont les travaux ont démarré en 2024, se poursuit avec détermination. Après le centre de congrès du Manège, le site administratif Paul Bert et l'école maternelle Jean Rostand, c'est désormais l'école élémentaire de Chambéry-le-Vieux qui entre en travaux. **Ces chantiers permettront de réduire de moitié la consommation énergétique** de ces bâtiments tout en améliorant le confort des usagers. Pour la rénovation de ses 4 premiers bâtiments, la Ville aura investi 12,9 millions d'euros. En parallèle, les projets de réaménagement de l'école Haut Maché, du Scarabée et de la Maison des associations intégreront une dimension énergétique, avec des études programmées en 2025 pour optimiser leur performance.

Poursuivre la démarche Ville apaisée, ville partagée

Initiée en 2024, la « Ville apaisée, ville partagée » se poursuit avec des aménagements dans plusieurs quartiers. Parmi les projets importants : la poursuite des travaux de piétonnisation du Faubourg Montmélian, des aménagements en faveur des piétons place Caffé avec Grand Chambéry et faubourg Nézin. De même, les chemins des Edelweiss (Chantemerle) et Chiron (Bissy) feront l'objet d'une rénovation qui permettra d'apaiser la circulation et favoriser les modes doux.



Des cours d'écoles végétalisées

Chaque été, plusieurs cours d'écoles supplémentaires se transforment pour offrir aux enfants des espaces plus verts, plus ludiques et mieux adaptés aux épisodes de fortes chaleurs. Après la végétalisation des cours de Caffé et de Bellevue en 2024, la dynamique se poursuit avec deux nouveaux chantiers prévus en 2025 : l'école élémentaire Pasteur au Laurier et la maternelle des Combes à Chambéry-le-Haut, pour un investissement de 600 000 euros. Avec la participation des élèves et des équipes pédagogiques, ces cours repensées laisseront plus de place à la nature et au jeu, contribuant ainsi au bien-être des enfants tout en renforçant l'adaptation de la ville aux défis climatiques. En 2025, 15 cours d'école auront donc été végétalisées depuis 2020, arrivant ainsi bientôt à la moitié des cours des écoles publiques de la ville.

Construire la ville de demain : des quartiers pensés pour le logement et la qualité de vie

Face à la crise du logement, Chambéry poursuit un développement urbain maîtrisé. La construction de nouveaux logements doit concilier densification et préservation des espaces naturels. Trois nouveaux quartiers illustrent tout particulièrement cette approche : Vetrotex, la Cassine et le nord des Combes. Développés sur d'anciennes friches industrielles ou dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain, ces quartiers permettent de répondre à la demande accrue de logements tout en veillant à une mixité sociale et fonctionnelle.

En 2025, l'aménagement des espaces publics et des voiries se poursuit pour accompagner ces transformations. À Vetrotex, la livraison de 200 nouveaux logements en 2025 sera accompagnée de l'aménagement des espaces et des voiries en pied d'immeubles, ainsi que de l'achèvement du parc urbain et de l'allée du Verre textile. Dans le nord des Combes, la dernière phase des aménagements publics sera engagée, notamment avec la finalisation des abords de l'école Vert Bois. Par ailleurs, la requalification des voiries du centre-nord se poursuit avec l'avenue de la Boisse et la mise en service du pont sur la Leysse, améliorant la desserte en transports en commun et sécurisant l'entrée de ville.



Ce développement urbain ne se fait pas au détriment de la nature en ville : la municipalité impose des règles strictes pour garantir la préservation des espaces verts et des arbres existants. Par des modifications du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUiHD) et un dialogue renforcé avec les promoteurs et habitants, Chambéry construit une ville plus équilibrée, où cadre de vie et transition écologique vont de pair.

02

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE :

proximité, implication citoyenne, tranquillité publique

Rénover les aires de jeux dans tous les quartiers

En 2025, la Ville poursuit la mise en œuvre du schéma directeur des aires de jeux. Suite à la concertation menée sur les besoins des familles, six aires de jeux seront créées ou rénovées en 2025 : square Aglietta en centre-ville, Coeur de Cité à Bellevue, parc Eburdy au Biollay, plaine de Mager à Bissy, Petit Clos au Laurier, Talweg sur les Hauts-de-Chambéry.



Lutter contre les incivilités et pour la propreté urbaine

En 2025, la Ville poursuit son engagement en faveur de la propreté urbaine et de la lutte contre les déchets abandonnés. Les efforts supplémentaires réalisés sont notamment permis par la participation à deux appels à projets des éco-organismes Alcome et Citéo. Une campagne de sensibilisation autour de la propreté urbaine sera menée, de même qu'un plan de déploiement de cendriers de rue. Deux agents sont particulièrement mobilisés sur la lutte contre les déchets abandonnés, y compris en procédant à la facturation lorsque les

propriétaires peuvent être retrouvés. Enfin, et à effectifs constants, un travail de réflexion sera mené autour de la gestion différenciée pour adapter au mieux les tournées aux besoins et aux demandes des habitants.

Poursuite des efforts et des investissements pour la sécurité et la tranquillité publique

En application du Contrat de sécurité intégré signé avec l'Etat, la Ville porte le projet d'ouverture en 2025 d'un poste de police commun à la police nationale et à la police municipale dans le quartier des Hauts de Chambéry. La tranquillité publique est un droit pour toutes et tous, il faut pour cela que les forces de police travaillent encore davantage en proximité et en lien avec les habitants. La commune investit également dans son Centre de supervision urbain pour renforcer l'efficacité du réseau de vidéoprotection (nouveaux matériels plus performants et caméras supplémentaires pour les secteurs stratégiques). Enfin, la municipalité a mis en œuvre fin 2024 un nouveau régime indemnitaire plus avantageux pour les policiers municipaux afin de mieux valoriser leur travail et faciliter les recrutements.

Le Budget d'initiative citoyenne (BIC)

La Ville met en place un Budget d'Initiative Citoyenne (BIC) pour soutenir des projets portés par les habitants, pour les habitants ! Pour ces projets, la Ville a mis en place une enveloppe financière dédiée d'un montant de 400 000 € par an, dont au moins 100 000 € consacrés aux projets des conseils de quartier citoyens. En 2024, cette enveloppe a par exemple permis le financement des travaux de la Boule de Bellevue, d'une partie de la piétonnisation du Faubourg Montmélian ou d'animations portées par les habitants tel que le festival de poésie "À Voix Haute" ou le projet "L'échappée" porté par l'exploratoire culturel.

03

UNE VILLE VIVANTE : culture, sport, jeunesse & éducation

Ouvrir les scènes des théâtres Malraux et Charles Dullin aux associations locales

En 2025, dans le cadre du dispositif Scène Ville, une enveloppe de 70 000 € est prévue pour permettre à des associations de tenir des spectacles sur la scène des théâtres Malraux ou du théâtre Charles Dullin. Musiques en Fêtes, Viva Voce, Nuits de la roulotte, Théâtre pour rire au profit de la cantine savoyarde, Alerte Gentiane : ces propositions viennent proposer des spectacles aux chambériens et chambériennes et soutiennent la vie associative locale.

Une offre d'animation dédiée à la jeunesse dans les Hauts de Chambéry

En janvier 2024, la Ville de Chambéry a lancé un appel à projets dédié à la jeunesse, dont l'objectif est de répondre aux nombreux besoins de ce public sur le quartier des Hauts de Chambéry. Les grands axes retenus incluent l'éducation, la formation, l'emploi, la santé, la culture, le numérique, les loisirs et la participation citoyenne. L'association Posse 33 a été désignée lauréate de cet appel à projet qui se poursuit en 2025.



Chambéry au coeur du Tour de France Femmes en 2025

La Ville de Chambéry est fière d'accueillir pour la première fois le Tour de France les 1er et 2 août 2025. La Ville aura l'honneur d'être ville d'arrivée et de départ des cyclistes le 1er et 2 août 2025. Le même jour et dans les mêmes conditions, une épreuve cyclosportive "L'Etape du tour de France" sera organisée pour le plus grand plaisir des amateurs de vélo qui pourront rouler sur une des plus belles routes de Savoie sur les traces de compétitrices. Ce double événement constitue une opportunité unique pour la Ville et son agglomération de faire découvrir les richesses de son territoire et de rassembler tous les amoureux du cyclisme autour d'une grande fête populaire.

03 UNE VILLE VIVANTE : **culture, sport, jeunesse & éducation**

Suite

Soutien à la culture scientifique : rénovation de la Galerie Eurêka

Ouverte et inaugurée en 1995, la Galerie Eurêka, Centre de culture scientifique de la Ville de Chambéry, accueille chaque année quelque 60 000 visiteurs. Après 30 ans d'ouverture et une intense fréquentation, le lieu a vieilli et de nombreuses manipulations sont vétustes ou dégradées. L'espace va donc être entièrement réhabilité pour offrir au public un nouvel outil de découverte du monde des sciences et de la démarche scientifique à travers le monde de la montagne. Ce projet de 1,1M€ bénéficie d'un financement de 800 000 € de l'Union européenne à travers le programme ALCOTRA.



Théâtre Charles Dullin : lancement de la MOE

Le théâtre Charles Dullin, reconstruit en 1864 suite à un incendie, est un bâtiment emblématique de la Ville et protégé au titre des Monuments Historiques. Les derniers travaux importants sur le théâtre remontent à plus de 30 ans et l'état de dégradation du théâtre inquiète. L'édifice a besoin d'un projet d'ensemble et une étude de programmation a donc été réalisée sur la globalité du théâtre. Projet d'ampleur qui se déroulera en plusieurs phases sur une durée d'au moins cinq années, l'opération de rénovation du théâtre Charles Dullin commencera en 2025 avec le lancement d'une étude de maîtrise d'œuvre. En parallèle un travail est mené sur la diversification des usages du théâtre dans le but de toucher un maximum de Chambériens.

Banque de France : un nouvel écrin pour les archives et les réserves des musées

L'acquisition en 2024 du bâtiment de l'ancienne Banque de France représente une avancée majeure pour la politique culturelle de Chambéry. Plutôt que de construire un équipement neuf à un coût prohibitif, la Ville a fait le choix pragmatique de réhabiliter ce bâtiment existant, dont les caractéristiques techniques répondent parfaitement aux besoins de conservation des archives municipales et des réserves des musées. Avec plus de 3 000 m² disponibles, le projet permettra non seulement de relocaliser ces collections dans des conditions optimales, mais aussi d'ouvrir ce lieu au public à travers des espaces dédiés à la consultation, à la médiation et à une artothèque. Une étude de programmation va être lancée pour planifier les travaux, qui seront menés dans le respect du patrimoine architectural du site et avec une exigence de sobriété budgétaire. Cette opération démontre une fois de plus la volonté de la Ville d'allier ambition culturelle et gestion responsable des finances publiques.

Des travaux pour l'avenir du Scarabée

Le Scarabée est un équipement culturel municipal majeur de la Ville et du quartier des Hauts-de-Chambéry. De nombreux efforts ont été faits pour lui permettre de retrouver une programmation qui contribue au rayonnement de la ville tout en en faisant un équipement ouvert sur son quartier. Les études de maîtrise d'œuvre menées cette année vont permettre dès 2026 le renouvellement des équipements scéniques et l'amélioration du fonctionnement du Scarabée.



Investir sur les équipements sportifs du quotidien

La Ville de Chambéry gère et entretient plusieurs équipements sportifs de proximité dans tous les quartiers et apporte son soutien à de nombreuses associations sportives, de toute taille. En 2025, elle mobilise 900 000 € pour investir et améliorer ses équipements : stade Mas Barral, Level, Mager, Boutron dont en particulier pour ce dernier une opération de relamping LED importante.

Vert Bois : une école exemplaire bientôt complétée par des espaces extérieurs repensés

Mis en service à l'automne 2024, le groupe scolaire Vert Bois, situé sur les Hauts-de-Chambéry, incarne l'engagement de la Ville pour une éducation de qualité dans des bâtiments exemplaires sur le plan environnemental. Porté par la Ville pour un montant total de 17,6 M€ TTC, ce projet ambitieux a bénéficié d'un soutien exceptionnel de l'Union Européenne grâce à sa haute performance énergétique.

Alors que les élèves et les équipes éducatives ont déjà pris possession des lieux, les travaux d'aménagement se poursuivent pour finaliser les abords de l'école. D'ici le printemps 2025, le parvis sera aménagé pour s'ouvrir sur l'écoquartier du Nord des Combes, et la cour d'école rénovée et végétalisée offrira un cadre plus agréable et adapté aux fortes chaleurs. Une dernière étape avant de livrer pleinement cet équipement structurant pour le quartier et ses habitants.



04

UNE VILLE POUR TOUTES ET TOUS : **justice sociale, solidarité, santé**

Un engagement renforcé pour la réussite éducative avec la Caisse des écoles

À Chambéry, la Caisse des écoles joue un rôle clé dans l'accompagnement des élèves et la lutte contre les inégalités scolaires. Établissement public communal, elle porte notamment le budget et les postes liés à la **Cité éducative**, dispositif qui vise à améliorer les parcours des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans, en particulier dans les quartiers des Hauts de Chambéry, du Biollay et de Bellevue.

La Caisse des écoles permet de mobiliser des crédits nationaux afin de financer des actions concrètes en faveur de la réussite éducative : accompagnement des élèves les plus fragiles, soutien aux parents, enrichissement des parcours culturels et sportifs, ou encore renforcement de l'insertion socio-professionnelle des jeunes. En plus de la Ville de Chambéry, la Caisse des écoles fédère autour d'elle un large réseau de partenaires, parmi lesquels l'Éducation nationale, Grand Chambéry, le Département de la Savoie, la CAF et diverses associations. Ce modèle de coopération permet d'adapter les dispositifs éducatifs aux besoins des familles et d'innover pour une école plus inclusive et équitable.



Lancement du Conseil local de santé mentale : un engagement pour la santé mentale de tous

Face aux enjeux croissants de santé mentale, la Ville de Chambéry relance en 2025 le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) à l'échelle de l'agglomération chambérienne. Ce dispositif de concertation et de coordination réunira élus, professionnels de la santé, du social et du médico-social, ainsi que représentants des usagers et des aidants, pour construire collectivement des réponses adaptées aux besoins du territoire.

Soutenir l'animation de la vie sociale

En 2025, la Ville poursuit son soutien à l'animation de la vie sociale dans tous les quartiers. Aux Combes, l'espace de vie sociale porté provisoirement par la Ville retrouve une gestion associative en 2025, en lien avec les habitants. En parallèle, la réflexion se poursuit sur les besoins de la population en la matière. La Ville de Chambéry a réalisé une étude début 2025 qui a permis de recueillir plus de 1 000 réponses.

Lutter contre le non-recours aux droits

En moyenne, près de 30% des citoyens ne bénéficient pas des droits auxquels ils peuvent prétendre. Dans le cadre de l'expérimentation nationale Territoires zéro non-recours, la Ville de Chambéry s'engage aux côtés de Grand Chambéry pour lutter contre le non-recours aux droits, facteur de pauvreté et d'exclusion sociale. Depuis juillet 2024, en lien avec La Sasson et la Régie Coup de Pouce, deux travailleuses sociales et une médiatrice d'accès aux droits vont à la rencontre des habitants du Biollay pour les accompagner dans leurs démarches d'accès aux droits. En 2025, cette expérimentation sera étendue au quartier des Hauts-de-Chambéry.

Agir pour l'égalité avec la politique de la ville

En 2024, la Ville de Chambéry s'est engagée dans un nouveau contrat de ville en lien avec Grand Chambéry, l'Etat et ses partenaires pour une durée de six ans. Cette signature concrétise un engagement commun fort et concret en faveur des habitants des quartiers populaires. En 2025 le contrat de ville prévoit plus de 900 000 € de projets financés dont 150 000 € par la Ville de Chambéry. Cette enveloppe permet notamment de financer des animations de proximité, des chantiers éducatifs et le programme de réussite éducative. Un accent particulier est mis sur les quartiers en veille active comme le Covet avec des animations socioculturelles.

En 2025, les actions de médiation nocturne se poursuivent (Hauts de Chambéry, Biollay, Bellevue, Curial, Mérande, Joppet, Faubourg Montmélian, Covet) avec le soutien de la Ville, de l'État, de Grand Chambéry et des bailleurs sociaux.

Focus sur

Un grand plan des petits travaux - 5,7 M€

Tous les quartiers de la ville font l'objet de rénovations spécifiques pour maintenir la qualité de vie quotidienne. Cela peut correspondre à la propreté de l'espace public, la rénovation de cheminements, le fleurissement et la végétalisation de la ville, l'entretien des fontaines, l'achat et la rénovation de mobilier urbain... Une somme de missions prises en charge en majorité par les services techniques municipaux, au bénéfice de tous les habitants.

Un engagement stable et structurant pour le tissu associatif

Dans un contexte budgétaire contraint, la Ville de Chambéry maintient son soutien aux associations à un niveau stable, avec **8,5 millions d'euros** inscrits au budget 2025. **240 associations** en bénéficient directement, illustrant l'importance de ce soutien pour la vie locale, qu'il s'agisse de culture, de sport, de jeunesse, de solidarité ou d'animation.

Au-delà des aides financières, la Ville mobilise également des moyens indirects essentiels : mise à disposition de locaux, de matériel, de mobilier ou encore de personnel. Ces contributions, valorisées entre **6,5 et 7,3 millions d'euros** ces dernières années, bénéficient à près de **600 associations** et sont déterminantes pour l'organisation des manifestations sportives, culturelles et associatives qui rythment l'année chambérienne. Cette politique volontariste assure la pérennité et le dynamisme du tissu associatif, acteur majeur du lien social et de l'attractivité de Chambéry.

Dans cette dynamique, **la rénovation de la Maison des Associations**, dont les travaux débiteront en 2025 pour **un montant de 6 millions d'euros**, permettra d'offrir aux acteurs associatifs un cadre modernisé et adapté aux nouveaux besoins, renforçant ainsi leur rôle au service du lien social et de l'engagement citoyen.

